

*Depuis le 9 décembre 1970 des conversations étaient engagées entre les fédérations du Val-d'Oise du P.C.F. et du P.S.U.*

*Le 26 janvier 1971 les deux délégations se sont mises d'accord sur un texte qui :*

*1) Condamnait la politique d'intégration du régime sous ses différentes formes : participation, contrat de progrès, etc.*

*2) Plaçait la bataille des municipales dans son contexte de riposte de classe au régime de classe;*

*3) Précisait que les municipalités doivent être un moyen d'animation des luttes et de mobilisation des masses contre la politique oppressive du capitalisme et de son régime, ce qui s'oppose à la gestion autoritaire et clandestine de certains maires favorisés en cela par la législation actuelle.*

*4) Réclamait une véritable décentralisation des communes liée à une extension de la coopération intercommunale.*

*5) Condamnait les forces du pouvoir, U.D.R.-Centristes-Indépendants ainsi que leurs alliés objectifs les « réformateurs ».*

*Le jeudi 4 février le secrétaire fédéral du P.C.F. du Val-d'Oise faisait connaître à la délégation départementale du P.S.U. qu'il refusait de signer un accord départemental sans signature préalable d'un accord sur Sarcelles, et qu'il demandait la condamnation expressément formulée des groupes « gauchistes ». La délégation départementale du P.S.U. a pris acte de cette volonté de rupture au niveau départemental.*

*La Fédération du Val-d'Oise du P.S.U. a néanmoins laissé les sections locales discuter avec les sections du P.C.F. sur la base de l'accord politique du 26 janvier. Cette discussion se poursuit notamment à Sarcelles.*

*Or le Bureau fédéral du P.S.U. vient d'apprendre que les conseillers municipaux P.S.U. sortants, renonçant à tout accord politique ont décidé, quelles que soient les conditions du P.C.F., de reconduire la liste sortante.*

*Le Bureau fédéral du P.S.U. considère que, du fait de cette prise de position qui préjuge du résultat des négociations engagées entre les sections locales, les conseillers municipaux P.S.U. sortants se sont placés « ipso facto » hors du parti et qu'ils ne représentent plus désormais qu'eux-mêmes.*

*Le Bureau fédéral du P.S.U., qui condamne avec force cette politique de débauchage pratiquée systématiquement par le P.C.F., invite néanmoins la section de Sarcelles à continuer à négocier les conditions politiques d'un accord éventuel avec la Section locale du P.C.F.*

• *Le Bureau national a décidé de saisir la commission des conflits (avec demande d'exclusion) des camarades indisciplinés contre la volonté de la majorité de leur section au Havre et à Sarcelles,*